PROGRAMME d'ENVIRONNEMENT et de DEVELOPPEMENT DURABLE Programmation de participations financières

Dossiers complets instruits : décision du Bureau du Conseil d'administration										
Code opération	Titre	Maître d'Ouvrage	Territoire	Montant total (Euros)	Montant subv ^{able} (Euros)	Plan de financement	Montant sollicité (Euros)	Décision du B (Euros)	5 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Commentaire et prescriptions particulières
	Réalisation d'une étude complémentaire pour la création de la Via Guisane	SIVM de Serre- Chevalier	Le Monetier-les-Bains	74 160,00 €	7 610,00 €	Parc national des Ecrins - 3 805 € - 50% ; Autofinancement SIVM de Serre-Chevalier - 3 805 € - 50% ;	3 805,00 €	Décision repoi attente de préc technique	en s'appuyant sur l'identité des villages et le caractère des tarritoires 2.3.2 Impulser des	Le montant subventionnable comprend le montant des prestations du paysagiste, de l'environnementaliste ainsi qu'une partie des missions ingénieur, ceci pour la commune de le Monêtier-les-Bains. L'opération est citée dans le Programme d'actions 2017-2019
8-I-SUB- AME-374	Schéma d'accueil du public du Massif Boscodon-Morgon - Etude d'interprétation des patrimoines	Communauté de communes de Serre- Ponçon	Crots, Savines-le-Lac	12 000,00 €	12 000,00 €	Parc national des Ecrins : 4 800 € - 40% ; Conseil Départemental des Hautes-Alpes : 4 800€ - 40% ; Autofinancement CCSP : 2 400€ - 20%	4 800,00 €	4 800,00 €	2.2.1. Conserver et valoriser 40,00 % les éléments remarquables du patrimoine bâti local	Le financement régional prévu au départ n'est pas possible (hors compétence). La Communauté de communes sollicite le Parc national au titre du partenariat sur la forêt de Boscodon-Morgon et de la contribution à la réalisation de la charte. L'opération est inscrite dans le Programme d'actions 2017-2019.
	Projet de requalification des espaces publics	Puy Sanières	Puy-Sanieres	550 000,00 €	550 000,00 €	Conseil Départemental - 24 000€ - 4,36%; DETR - 220 000 € - 40%; Conseil Régional - 84 000 € - 15,27%; Parc national des Ecrins -20 000€ - 3,64%; Autofinancement (PAP+communes) - 202 000€ - 36,73%.	20 000,00 €	Avis favorable décision du (montant dépas seuil de 10 % l'envelopp	CA ssant le sant le villages et le caractère des territoires	Une autorisation de commencement anticipée est accordée à la date de la demande. Les services du Parc national accompagnent la commune dans la réalisation de cette opération. L'opération est inscrite dans le Programme d'actions 2017-2019.
	Restauration des bassins des Ségoins à la Chalp et du Malserret aux Faures	Valjouffrey	Valjouffrey	5 200,00 €	5 200,00 €	Conseil Départemental - 2 860 € - 55 % ; Parc national des Ecrins - 1 300 € - 25 %; Autofinancement - 1 040 € - 20 %.	1 300,00 €	1 300,00 €	en s'appuyant sur l'identité des	Le Parc national accompagne les projets de rénovation de bassins de la commune depuis plusieurs années. L'opération sera ajoutée au Programme d'actions 2017-2019.
	Travaux d'aménagement paysager de l'entrée du village d'Aspres-les-Corps : pied de la Combe	Aspres-lès-Corps	Aspres-les-Corps	121 100,00 €	121 100,00 €	Région PAS - 60 000 € - 49,55% ; Département - 11 286,10 – 9,3% ; Parc national des Ecrins - 11 100 € - 9,18% ; Autofinancement - 38 713,90 € - 31,97%	11 100,00 €	11 100,00€	2.1.2. Respecter le paysage en s'appuyant sur l'identité des villages et le caractère des territoires	Le Parc national accompagne les projets de la commune depuis plusieurs années. L'opération est inscrite au Programme d'actions 2017-2019
8-I-SUB-PAT- 378	Certification Agriculture Biologique	Vital'Plantes JM Carmeille	Saint-Jacques-en- Valgaudemar	1 083 € HT (= 361 € HT / an * 3ans)	1 083,00 €	Parc national des Ecrins - 541,5 € - 50% ; Autofinancement 541,5 € - 50%	541,50 €	541,50 €	3.5.3. Conserver et promouvoir les savoir-faire et les produits locaux et soutenir l'émergence	L'opération bénéficie d'une autorisation de commencement anticipée pour l'année 2018. Démarrage de la certification le 24/07/2018. 3 ans de subventions Conversion pour culture de plantes aromatiques en vue de préparer tisanes et aromates séchés et culture de pommes de terre. L'attribution est de : 541,5 € (= 180,5 € /an * 3 ans)
8-I-SUB-PAT- 379	Film : chiens de protection des troupeaux et randonneurs : besoin d'un décodeur ?	IPRA - Fondation de JM Landry	Massif	19 341,00 €	19 341,00 €	Parc national des Ecrins - 2 000 € - 10,34% ; Parc national du Mercantour et AFB : 3 341 € - 17,27% ; DREAL AURA - 10 000 € - 51,7% ; IPRA - 4 000 € - 20,69%	2 000,00 €	2 000,00 €	3.6.3. Aider à la prévention des dommages dus aux grands prédateurs	Projet accompagné par le service aménagement du Parc national des Ecrins. La participation financière du Parc permet de communiquer sur le rôle joué par l'établissement en terme d'appui à la communication sur la thématique de la cohabitation pastoralisme - autres usages de la montagne.
	Requalification du balisage du GR®54 et GR®54C en Oisans.	Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Isère (CDRP 38)	Mizoen, Les Deux- Alpes, Le Bourg- d'Oisans	4 000,00 €	4 000,00 €	Parc national des Ecrins -1000 € - 25 % ; Département de l'Isère - 2000 € - 50% ; Coordination du chantier par le personnel FFRandonnée Isère - 1000 € -25%	1 000,00 €	1 000,00 €	25,00 % Maintenir un réseau de	Il s'agit d'un projet qui s'inscrit dans la continuité des actions coordonnées par le Parc national dans le cadre du projet Grand Tour des Ecrins.

PROGRAMME d'ENVIRONNEMENT et de DEVELOPPEMENT DURABLE Programmation de participations financières

Code opération	Titre	Maître d'Ouvrage	Territoire	Montant total (Euros)	Montant subv ^{able} (Euros)	Plan de financement	Montant sollicité (Euros)	Décision du (Euros		Commentaire et prescriptions particulières
	Réedition d'un topo-guide d'alpinisme estival	Sébastien Constant	Massif	15 990,00 €	12 140,00 €	Parc national des Ecrins - 3035 € - 25 % (annule et remplace 1028,75 attribué en juillet 2018) ; Pays des Ecrins 750 € - 4,69% ; Approach outdoor -750 € - 4,69% ; Vieux campeur - 750 € - 4,69% ; Petzl - 1200 € - 7,5% ; Autofinancement - 9 505 € - 59,44%	3 035,00 €	3 035,00 €	de sensibilisation et 25,00 % l'information du grand public, 4.1.4. Développer un accueil et	Demande de réexamen. Le topo guide met à jour les itinéraires suite aux effets du changement climatique sur les voies. Il est réédité en anglais et est assorti d'une introduction pédagogique sur le respect de la nature et des règles de sécurité. Le Bureau du CA a attribué une aide d'un montant de 1028,75 € mais il y a eu une incompréhension sur le plan de financement. La demande est donc présentée à nouveau pour réexamen. Avis favorable des services, vu l'apport de l'ouvrage qui reste unique et en langue anglaise.
8-I-SUB- AME-381	Maîtrise d'œuvre introduite par un diagnostic : requalification patrimoniale et paysagère des espaces publics du centre bourg		Saint-Christophe-en- Oisans	8 700,00 €	8 700,00 €	Parc national des Ecrins - 4350 € (3 305,4 € en 2018 et 1 044,6 € en 2019) - 50% ; Autofinancement communal - 4350 €	4 350,00 €	4 350,00 €	2.1.2. Respecter le paysage en s'appuyant sur l'identité des 50,00 % villages et le caractère des territoires, 2.3.1. Valoriser les démarches éco-responsables	Le Parc national a accompagné la commune sur cette mission avec la rédaction du cahier des charges. Elle répond aux attentes du maitre d'ouvrage et aux orientations de la charte. Cette opération sera ajoutée au programme d'actions 2017-2019 de mise en oeuvre de la charte.
	Film "Snow" La neige au temps du réchauffement climatique	SAINT THOMAS PRODUCTION	Briançonnais-Vallouise, Oisans-Valbonnais, Embrunais	1 334 452 € TTC	191 709,00 €	Financements Français: Production SAINT THOMAS PRODUCTIONS (apport en numéraire) - 85 063€ - 6,37 % SAINT THOMAS PRODUCTIONS (apport en industrie) - 30 000€ - 2,25 % OURAGAN FILMS – Coproduction (apport en numéraire) - 25 450€ -1,91 % OURAGAN FILMS – Coproduction (apport en industrie) - 12 000€ - 0,90 % Aides publiques nationales CNC – Centre national du cinéma et de l'image animée (CVS / NTP "Nouvelles Technologies en Productions") - 100 000€ - 7,49 % CNC – Crédit d'impôt cinéma - 346 957€ - 26,00 % Diffuseur VULCANIA - 50 000€ - 3,75 % Soutiens locaux: Commune des Orres (apport en industrie) - 30 000€ - 2,25 % Parc national des Ecrins (apport en numéraire) – 2 800 € - 1,46% du montant subventionnable; Parc national des Ecrins (apport technique) - 5 000 € soit 1,12 % total; Autres partenaires locaux – en cours - 42182€ - 4,14 % Total France 55,04 % Financements Belges: Nwave - Coproduction (apport en industrie) - 150 000€ - 11,24 % Nwave – Coproduction (MG Minimum Garanti) - 150 000€ - 11,24 % Crédit d'impôt Belge (Tax Shelter) - 30 000€ - 2,25 % Total Belgique 24,73 % Ventes Internationales Polyband Allemagne (MG) - 120 000€ - 8,99 % NHK Japon (MG) - NHK Japon (MG) - 1150 000€ - 20,23 % TOTAL - 1 334 452€ - 100,00 %	10 000,00 €	2 800,00 €	1,46 % Développer les actions de	Le seul précédent connu par l'établissement en ce qui concerne ce type d'opération est La vallée des Loups qui a obtenu 14 500 € de subvention entre 2014 et 2016. Ce niveau d'aide correspondait à l'approche naturaliste et expérimentale de l'auteur JM Bertrand. Le Parc national peut soutenir ce projet dans la mesure où : - il contribue à la sensibilisation des publics sur les thématiques du réchauffement climatique et de l'adaptation des espèces à l'hiver en montagne. - sa diffusion nationale et internationale contribue à renforcer la notoriété du Parc le film pourra être diffusé par le Parc dans ses maisons afin d'enrichir la programmation. Attribution du solde de l'enveloppe en 2018 et complément à présenter au premier Bureau de 2019 sous condition de concrétisation des intentions dans le scénario.

Consommation de l'enveloppe - pour information	Décisions	Décisions	Reste	Décisions	Total décisions	Reste
Enveloppe 2018 : 160 000 €	Bureau 1 du 13/03/2019	Bureau 2 du 07/07/2018	Pour attribution	Bureau 3 du 12/11/2018	('oncommation de l'envelonne	Pour attribution en CA
Attributions	53 203,32 €	55 909,78 €	50 886,90 €	30 926,50 €	140 039,60 €	19 960,40 €